



# Marcilly en Gault

Bulletin Municipal

JUILLET 2024

## WEEK END MUSICAL A MARCILLY

UN RENDEZ-VOUS  
ANNUEL !



Sologne des Étangs  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**LE BULLETIN TOUT EN COULEURS EST SUR LE SITE**

**<https://www.marcilly-en-gault.fr>**

**FESTIVITES DU 14 JUILLET  
2024**

(elles auront lieu le 13 juillet)

**RDV A L'ETANG COMMUNAL**

**18h : jeux pour enfants**

**19h : vin d'honneur offert par la Mairie**

**Repas champêtre/buvette**

**La fanfare « Le Réveil de Marcilly »  
vous propose :**

**Entrée, barbecue pour 10 € + fromagée  
offerte par la commune**

**(vous avez la possibilité d'apporter  
votre panier)**

**FEU D'ARTIFICE**

**(sur autorisation de la Préfecture en fonction de la  
situation climatique)**

**LE MOT DU MAIRE.....P-3**

**LA VIE COMMUNALE.....P-4 à 15**

*Conseil municipal du 8 avril 2024*

*Conseil municipal du 24 mai 2024*

*Conseil municipal du 26 juin 2024*

*Etat de la dette de la commune*

*Commémoration du 8 mai 1945*

*Elections européennes à Marcilly en Gault*

*Elections législatives 2<sup>ème</sup> circonscription*

*Week end musical à Marcilly en Gault*

*Quelle eau buvons nous?*

**VIE SCOLAIRE.....P-15 à 17**

**VIE ASSOCIATIVE.....P-17 à 22**

*Les associations*

*Tournois féminin d'échecs du Loir et Cher à Marcilly*

*Le Réveil de Marcilly*

*Lectures partagées*

*Anciens combattants U.N.C-A.F.N*

*Vie et Santé*

*Randonnée dînatoire*

**INTERCOMMUNALITÉ.....P-22**

*Grand prix des Étangs de Sologne*

**QUI FAIT QUOI À MARCILLY?.....P-23 à 24**

**ÉTAT CIVIL, AGENDA.....P-24**

**DIVERS / BON À SAVOIR.....P-25**

**CONTACTS UTILES.....P-26**

**LES AMIS DU BRICOLAGE.....P-27**

**AU FIL DES BULLETINS.....P-26**



### Comme au casino !

Le jeu de la roulette, inventé par Blaise Pascal, est le jeu populaire le plus pratiqué par les Français dans les casinos.

Le croupier – notre Président de la République – lance la bille une première fois le 9 juin. Celle-ci s'arrête sur une case défavorable à « la banque » : le Président dissout l'assemblée nationale.

Le croupier, maître du jeu, relance le cylindre.

Le 30 juin : Rien ne va plus ! les jeux sont faits, la bille s'arrête sur la case « RN » « La banque » tremble pour sa trésorerie. Des négociations s'engagent entre les joueurs avant le 2ème tour. Il faut rejouer le 7 juillet : A nouveau, Rien ne va plus, les jeux sont faits !

Les mises sont importantes : 67,5% du corps électoral français (69,5% à Marcilly en Gault) a misé. C'est important pour la démocratie. Les gains, cette fois, sont distribués car le casino ferme ses portes pour 1 an.

Certains ont gagné, d'autres perdu ; c'est la règle du jeu mais personne ne semble satisfait du résultat, même si tous sont certains d'être maître du jeu !

Nous voici dans une autre partie de cartes : le poker-menteur. Les partis politiques ne peuvent plus compter leurs adhérents, mais il n'est plus possible de rebattre les cartes. Il va falloir travailler ensemble et respecter la distribution sortie des urnes.

Manifester ? Râler ? A quoi bon et pourquoi ?

Il faut avancer dans la réconciliation et trouver le moyen d'améliorer la vie de ceux qui se sentent « laissés pour compte »

C'est aux nouveaux élus de prendre la responsabilité confiée par le vote des Français de trouver les solutions et de construire un nouveau pacte pour notre pays (qui n'est pas seul au monde !!!)

Ayons confiance en notre « génie français » !

Votre maire,  
Agnès Thibault



## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

*Membres présents : 9*

*Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL.*

*Absents excusés :*

*Annie MANDION*

*Patricia CORDIER – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER*

*Sébastien GAY – a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE*

*Bruno GROSSI – a donné son pouvoir à Agnès THIBAUT*

*Francis RINGOT – a donné son pouvoir à Pascal ROUSSEL*

*Valérie de SARIAC – a donné son pouvoir à Jean-Pierre AMOUREUX*

Madame le Maire ouvre la séance à 19h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

### **Ordre du jour :**

Approbation du compte-rendu du 16 février 2024

#### **Commune :**

- Compte de Gestion 2023
- Compte Administratif 2023
- Affectation du résultat
- Budget 2024
- Taux d'imposition

#### **Eau et assainissement :**

- Compte de Gestion 2023
- Compte Administratif 2023
- Affectation du résultat
- Budget eau et assainissement
- Rapport sur le prix et la qualité de l'eau
- Prix de l'eau

**Sivos** : échéancier pour les versements des participations communales 2024

**Cantine** : marché restauration

**Point sur les travaux** église et route de Neung

**Subventions diverses**

**Questions et informations diverses**

**Compte-rendu du conseil municipal du 16 février 2024** : approbation à l'unanimité

### **Commune :**

#### **Compte de Gestion et Compte Administratif 2023**

Ceux-ci ont fait l'objet d'un examen compte par compte en commission des finances le 15 mars 2024. L'exercice 2023 présente un excédent de fonctionnement de 75 773.19 € dû à une gestion résolument rigoureuse face à l'inflation : c'est un gage d'autofinancement permettant l'investissement et le remboursement de la dette. L'excédent d'investissement d'un montant de 193 891.86 € représente un point inter-



médiaire des différents chantiers entre restes à payer et restes à réaliser.

Sur proposition de Mme le Maire, le compte de gestion de la commune, *arrêté en fonctionnement à la somme de 556 834.14 € en dépenses et à 632 607.33 € en recettes, en investissement à 651 623.23 € en dépenses et à 845 515.09 € en recettes*, est approuvé à l'unanimité. Mme le Maire présente le compte administratif avec un résultat de 269 665.05 € (*75 773.19 € en fonctionnement, 193 891.86 € en investissement*) en conformité avec le compte de gestion : celui-ci est également approuvé à l'unanimité (conformément aux textes hors présence de Mme le Maire, Jean-Pierre AMOUREUX comptabilisant les votes).

**Affectation du résultat** : la somme de 75 773.19 € sera affectée en investissement sur l'exercice 2024. Unanimité.

**Budget 2024** : la commission des finances du 15 mars 2024 avait déjà permis d'analyser poste par poste l'évolution des dépenses et des recettes. Pas de remarque particulière sur l'ajustement des dépenses de fonctionnement qui passent à 613 423.76 €. A noter toutefois le virement de 29 299.56 € à la section d'investissement. Y sont inscrits les travaux de restauration de l'église pour un montant de 903 567 €, les travaux de sécurité de la route de Neung pour 198 850 €, et ceux du lavoir pour 80 992 €. Le budget de l'exercice 2024, arrêté à la somme de 2 461 725.76 € (613 423.76 € en fonctionnement et 1 848 302 € en investissement), est voté à l'unanimité.

**Taux d'imposition** : si l'assiette déterminée par l'Etat augmente, le taux fixé par la commune demeure inchangé.

#### **Eau et assainissement** :

##### **Compte de Gestion et Compte Administratif 2023** :

Également examinés en commission des finances, ils font apparaître un excédent de 23 672.08 € (-20 195.01 € en fonctionnement et +43 867.09 € en investissement). Si le résultat est positif, le déficit de fonctionnement reste préoccupant et doit conduire à de nouvelles mesures, notamment dans la perspective du transfert de compétence aux communautés de communes en 2026. A noter que 2024 verra la dernière échéance de l'emprunt. La section investissement retrace pour part les frais d'étude des réseaux d'eau potable et eau usée ainsi que diverses opérations de maintenance.

Sur proposition de Mme le Maire le compte de gestion « eau et assainissement », *arrêté en fonctionnement à la somme de 176 440.78 € en dépenses et 156 245.77 € en recettes, en investissement à 56 247.79 € en dépenses et 100 114.88 € en recettes*, est approuvé à l'unanimité. Mme le Maire présente le compte administratif avec un résultat de 23 672.08 € en conformité avec le compte de gestion : celui-ci est approuvé à l'unanimité dans les mêmes conditions.

**Affectation du résultat** : la part négative sera affectée en fonctionnement sur l'exercice 2024. Unanimité.

**Budget Eau et Assainissement 2024 et prix de l'eau** : la décision du Conseil du 14 avril 2023 d'augmenter l'ensemble des tarifs de 20 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 a son plein effet sur l'exercice 2024. Celui-ci est arrêté à la somme de 320 870.86 € (172 551.93 en fonctionnement et 148 318.93 en investissement) est voté à l'unanimité.

**Rapport 2023 sur le prix et la qualité de l'eau** : ce rapport annuel obligatoire reprend les caractéristiques de la gestion de l'eau et de l'assainissement par la commune. Globalement satisfaisant, il permet de constater une baisse globale de la consommation d'eau depuis plusieurs années et de suivre l'augmentation des prix facturés. Approuvé à l'unanimité.

**Sivos** : échéancier pour le versement des participations communales 2024. Le conseil approuve le versement du solde à hauteur de 38 902 € en juillet 2024.



## Cantine :

Le marché actuel arrivant à échéance, il convient de mettre en concurrence plusieurs prestataires dans le cadre d'un MAPA (Marché A procédure Adaptée) pour les 2 prochaines années scolaires. Les DCE (Dossiers de Consultation des Entreprises) seront adressés le 15 avril pour une date limite des offres le 15 mai 2024. Approbation du conseil.

## Point sur les travaux :

- L'église : la décision de restituer un caquetoire à l'édifice nécessite un dossier de permis de construire assorti d'un plan de sécurité, ce qui impacte le calendrier de la 2<sup>ème</sup> tranche. A suivre...
- Route de Neung : les travaux de sécurité commenceront dès réception des notifications de subventions
- Lavoir : idem

## Subventions diverses :

Des interrogations subsistent sur le % des subventions de l'Etat sans toutefois mettre en cause les projets de la route de Neung et du lavoir.

Concernant les travaux de l'église chiffrés à ce jour (tranche 1 + tranche 2) à 1 085 598.40 € HT, ils sont financés de la façon suivante :

- Subventions publiques : 38.52 %
- Subventions privées : 61.48 % dont :
  - la fondation du patrimoine et la sauvegarde de l'art français pour 10.13 %
  - l'AREM pour 6.96 %
  - les dons pour 44.38%

## Questions et informations diverses :

- Millancyclisme : la course à travers la communauté de communes aura lieu le samedi 29 juin 2024
- Gaëlle FORNETTE représente la commune au bureau du Refuge de Salbris : elle fait part des grandes difficultés rencontrées et sollicite le cas échéant une subvention.
- La soirée « Paëlla » organisée par le Comité des Fêtes a été particulièrement appréciée : même si elle n'a pas eu le nombre de personnes espéré, elle a tout de même pu avoir lieu et équilibrer son budget ! Merci à l'association le Réveil de Marcilly pour leur participation en nombre. Ce fut une soirée très agréable avec une animation de qualité.
- Certaines difficultés ayant été réglées, **le feu d'artifices aura finalement bien lieu le.....13 juillet au soir !**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2024

### *Membres présents :*

*Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Gaëlle FORNETTE, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC*

### *Absents excusés :*

*Régis DEXANT – a donné son pouvoir à Agnès THIBAUT  
Sébastien GAY – a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE  
Bruno GROSSI – a donné son pouvoir à Valérie de SARIAC  
Annie MANDION*

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER



## **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du compte rendu du 08/04/2024
- Point sur la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- Point sur les travaux
- Convention pour les réservations des logements sociaux par les communes
- Reconduction de la mise à disposition du personnel communal au syndicat à vocation scolaire
- Décision modificative budget eau et assainissement
- Organisation des élections européennes du dimanche 9 juin 2024
- Organisation du 13 et 14 juillet
- Subventions associations
- Questions et informations diverses

## **Compte-rendu du conseil municipal du 8 avril 2024 :** approbation à l'unanimité

### **Point sur la DETR :**

Les subventions demandées à hauteur de 20% pour les travaux de sécurité de la route de Neung et la remise en état du lavoir, ont été notifiées.

### **Point sur les travaux :**

- Travaux de sécurité route de Neung, création d'une voie douce : les subventions ayant été obtenues, un rendez-vous est pris avec le maître d'œuvre le 30 mai prochain pour préparer la consultation auprès des entreprises.
- Lavoir : les subventions ayant été obtenues, un contact va être pris rapidement avec les entreprises pour lancer les travaux.
- Église : la commune est toujours dans l'attente imminente du permis de construire rendu obligatoire du fait de la décision de restitution du caquetoire ; le plan de sécurité ayant été validé, rendez-vous est pris avec l'architecte le 28 mai prochain pour finaliser le calendrier d'appel d'offres.

Mme le Maire fait part d'un projet qui lui tient à cœur : créer un espace de jeux pour enfants à côté du city-stade ; celui-ci est particulièrement bien accueilli par les conseillers. Par ailleurs elle précise qu'elle ne perd pas de vue les demandes exprimées par le club de foot.

## **Convention pour les réservations des logements sociaux par les communes :**

à reporter.

## **Reconduction de la mise à disposition du personnel communal au syndicat à vocation scolaire :**

Il s'agit d'un renouvellement sur 3 ans pour Karine Deseine (ATSEM). Unanimité.

## **Décision modificative budget eau et assainissement :**

Virement de compte pour un montant de 1 000 € de manière à pouvoir rembourser un trop-perçu sur facture d'eau. Unanimité.

## **Organisation des élections européennes du dimanche 9 juin 2024 :**

La composition du bureau de vote finalisée est communiquée aux conseillers. Sont pointées les difficultés d'organisation matérielle liées au nombre de listes en présence (38).

## **Organisation du 13 et 14 juillet :**

Les festivités et le feu d'artifices auront lieu le 13 juillet. Le Réveil organise le repas champêtre à l'étang communal comme à l'accoutumée. Celui-ci sera précédé d'un vin d'honneur offert par la mairie à 19h. Il est peut-être possible d'organiser des jeux pour enfants à 18h : à *confirmer*. Comme d'habitude, cette organisation repose sur les bénévoles qui voudront bien se manifester pour transporter les tables et chaises à 17h à partir de l'ancien centre de secours et les rapporter après le



feu d'artifices ! Avis aux courageux !

### **Subventions aux associations :**

- Mise à disposition exceptionnelle à titre gracieux de la salle des fêtes pour la soirée moules/frites organisée par Tiphaine le 14 juin 2024 : dérogatoire au régime des associations puisqu'il s'agit d'une activité commerciale, c'est le souci de traiter à égalité les commerçants du village qui a prévalu. En effet la mairie fait appel régulièrement au Panier Sympa et au boulanger lors de manifestations diverses mais jamais à Tiphaine, c'est ce qui justifie cette proposition – adoptée à l'unanimité.
- Subvention au Réveil : 700 € -unanimité
- Subvention au Refuge de Salbris : 700 € -unanimité
- Subvention à la chorale Chœur et Partage : 100 € -unanimité
- Subvention à Millancyclisme : 0.50 € par habitant, soit 377 € -unanimité

La course passera 2 fois à Marcilly le 29 juin 2024 : a priori à 13h04 et 13h24. Les bénévoles pour assurer la sécurité sont les bienvenus ! L'arrivée à Ecoparc mérite le déplacement !

### **Horaires des agents :**

Les changements indiqués par les agents recueillent l'accord du conseil. A préciser que cela concerne une durée temporaire à reconsidérer chaque année.

### **PLUI :**

S'agissant de l'extension, Mme le Maire apporte des précisions, document à l'appui.

### **Marché A Procédure Adaptée (MAPA)**

**Pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide au restaurant scolaire :** sur 3 prestataires sollicités, 2 ont présenté une offre. Le dépouillement s'est fait en 2 temps. Chaque commune du SIVOS concernée a examiné les propositions reçues, puis une confrontation d'analyse le 22 mai 2024 a abouti au choix de la société API, la mieux-disante. Le conseil valide cette décision à l'unanimité.

### **Informations diverses :**

7 juin 2024 à 20h : Concert du Réveil de Marcilly accompagné de la société musicale de Neung sur Beuvron avec la participation de la chorale A Tout Bout d'Chants, à la salle des fêtes

8 juin 2024 à 19h30 : Concert classique de l'AREM à l'église de Saint Viâtre

14 juin 2024 : Soirée moules/frites organisée par Tiphaine à la salle des fêtes

29 juin 2024 : Millancyclisme,

Randonnée dînatoire organisée par l'association marcillygaultaise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

**A l'occasion de l'actualisation du plan communal de sauvegarde, la municipalité fait appel au volontariat en cas de crise majeure sur le territoire de la commune (incendie catastrophique, pandémie, forte canicule, orage dévastateur, accident grave) ; il ne s'agit pas de substituer ou de remplacer les secours classiques mais de solidarité pour accueillir des personnes victimes en cas de crise dans les centres d'accueil municipaux.**

**Pour cela il faut s'inscrire en mairie en précisant le numéro de téléphone (portable ou fixe) ; la liste sera incluse dans le plan communal de sauvegarde**

**Appel communal**



## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024

Membres présents : 9

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Sébastien GAY, Gaëlle FORNETTE, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL.

Absents excusés :

Régis DEXANT – a donné son pouvoir à Jean-Pierre AMOUREUX

Bruno GROSSI – a donné son pouvoir à Agnès THIBAUT

Patricia IBANEZ – a donné son pouvoir à Patricia CORDIER

Annie MANDION – a donné son pouvoir à Thibault DAPREMONT

Francis RINGOT – a donné son pouvoir à Pascal ROUSSEL

Valérie de SARIAC – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER

Madame le Maire ouvre la séance à 19h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

### **Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du 24/05/2024
- Travaux route de Neung et travaux église (phase II) : autorisation des membres du conseil municipal à Mme le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation des travaux.
- Ligne de trésorerie
- Convention de réservation de logements sociaux avec les communes
- Organisation du 13/07
- Questions et informations diverses

**Compte-rendu du conseil municipal du 24 mai 2024 :** approbation à l'unanimité

**Travaux route de Neung et travaux église phase II : autorisation donnée à Mme le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation des travaux.**

Les calendriers d'appels d'offres ont été établis avec les maîtres d'œuvre respectifs de manière à pouvoir notifier les marchés aux entreprises retenues avant leurs congés d'été et faire démarrer les travaux en septembre. Devant la difficulté à réunir le quorum au cours de cette même période, Mme le Maire sollicite l'accord de principe du Conseil pour, sur la base des rapports d'analyse des offres qui feront l'objet d'une réunion de travail le 30 juillet 2024, signer l'ensemble des documents des marchés (p.m : 1 seul lot voirie pour la route de Neung ; 6 lots pour l'église : maçonnerie et pierre de taille, charpente, couverture, vitrail-serrurerie, menuiserie, électricité-horloge). Autorisation donnée à l'unanimité.

**Ligne de trésorerie :** par précaution Mme le Maire propose de souscrire une ligne de trésorerie à hauteur de 100 000 € qui ne sera débloquée qu'en cas de nécessité. Unanimité.

**Convention de réservation de logements sociaux avec les communes :** sur les 13 logements situés dans la commune, 10 sont potentiellement concernés par cette transaction à raison de 1 par an si le cas se présente. Unanimité.

### **Organisation du 13 juillet :**

17 h : RV à l'ancien centre de secours pour charger les tables et les chaises en direction de l'étang communal

18h : jeux pour enfants (en fonction de la météo)

19h : vin d'honneur offert par la Mairie

Repas champêtre/buvette assurés par le Réveil de Marcilly

22h30 feu d'artifice (sur autorisation de la Préfecture en fonction de la situation climatique)

Rangement du mobilier en fin de soirée



## Questions et informations diverses :

La nécessaire réorganisation du RPI à la suite de la limitation à 2 niveaux scolaires dans une même classe, a occasionné un travail considérable, provoqué de nombreux changements (horaires, transports, garderie...) et autant de demandes d'explications de la part des familles. En dépit d'un calendrier très serré de mise en œuvre, de nombreuses concertations ont eu lieu avec pour objectif de trouver la meilleure adaptation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

## L'ÉTAT DE LA DETTE DE LA COMMUNE

### ETAT RECAPITULATIF DES TABLEAUX DE LA DETTE DE LA COMMUNE

Année	Capital restant dû	Annuité	Intérêts	Capital
<b>2022</b>	<b>384 889,44</b>	<b>36 832,64</b>	<b>5 980,04</b>	<b>30 852,60</b>
<b>2023</b>	<b>354 036,84</b>	<b>36 832,64</b>	<b>5 382,85</b>	<b>31 449,79</b>
2024	322 587,05	31 543,88	4 815,67	26 728,21
<b>2025</b>	<b>295 858,84</b>	<b>26 528,42</b>	<b>4 417,17</b>	<b>22 111,25</b>
<b>2026</b>	<b>273 747,59</b>	<b>23 276,04</b>	<b>4 105,36</b>	<b>19 170,68</b>
<b>2027</b>	<b>254 576,91</b>	<b>23 273,04</b>	<b>3 808,42</b>	<b>19 467,62</b>
<b>2028</b>	<b>235 109,29</b>	<b>23 276,04</b>	<b>3 506,88</b>	<b>19 769,16</b>

### BUDGET 2024 – ETAT DE LA DETTE—Eau et assainissement

Année	Dettes en Capital à l'origine	Dettes au 1 <sup>ER</sup> janvier de l'exercice	Annuités de l'exercice	Dont Intérêts	Dont Capital
<b>2022</b>	<b>60 000.00</b>	<b>14 975.62</b>	<b>14 975.62</b>	<b>599.02</b>	<b>4 797.45</b>
<b>2023</b>	<b>60 000.00</b>	<b>10 178.17</b>	<b>10 178.17</b>	<b>407.13</b>	<b>4 989.34</b>
2024	60 000.00	5 188.83	5 188.83	207.55	5 188.83
<b>2025</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai 2024, nous étions nombreux à commémorer la victoire sur les forces de l'Axe en Europe mettant fin ainsi à près de 6 ans de conflit, d'atrocités sans nom, de souffrance des civils, d'exécutions sommaires, de sacrifices de soldats et de résistants. La barbarie laissait les populations européennes et française sidérées par ce qui s'était passé. Cette cérémonie précédait de peu la 80<sup>ème</sup> commémoration du débarquement allié en Normandie, début de la Libération en France et nous pouvions facilement faire le lien durant les minutes de recueillement. Ph.M



# ÉLECTIONS EUROPÉENNES À MARCILLY EN GAULT

## 2024

Participation : 384	59%		Inscrits : 650	Emargements : 384		
Procurations : 10			Blanc : 3	Nuls : 8		
Jordan BARDELLA		RASSEMBLEMENT NATIONAL		147 votes	39,40%	
Valérie HAYER		RENAISSANCE (MoDem-Horizons-UDI-Parti Radical)		63 votes	16,80%	
Raphaël GLUCKSMANN		PLACE PUBLIQUE-PARTI SOCIALISTE		36 votes	9,60%	
François-Xavier BELLAMY		LES REPUBLICAINS		31 votes	8,30%	
Marion MARECHAL		RECONQUETE		25 votes	6,70%	
Marie TOUSSAINT		EUROPE ECOLOGIE LES VERTS		20 votes	5,30%	
Jean LASSALLE		ALLIANCE RURALE		14 votes	3,70%	
Léon DEFFONTAINES		PCF-Gauche républicaine et socialiste-MRC-Radicaux de Gauche		10 votes	2,60%	
Manon AUBRY		LA FRANCE INSOUmise		8 votes	2,10%	
Hélène THOUI		PARTI ANIMALISTE		7 votes	1,80%	
Florian PHILIPPOT		LES PATRIOTES		6 votes	1,60%	
Jean-Marc GOVERNATORI		ECOLOGIE AU CENTRE		3 votes	0,08%	
Nathalie ARTHAUD		LUTTE OUVRIERE		1 vote	0,02%	
François ASSELINEAU		FREXIT		1 vote	0,02%	
Pierre-Marie BONNEAU		FORTERESSE EUROPE		1 vote	0,02%	

## COMPARAISON 2019

Participation : 383			Inscrits : 661	Emargements : 383		
Procurations : 19			Blanc : 11	Nuls : 14		
Jordan BARDELLA		RASSEMBLEMENT NATIONAL		102 votes	26.63 %	
Nathalie LOISEAU		RENAISSANCE (LREM-MoDem)		99 votes	25.85 %	
François-Xavier BELLAMY		UNION de la DROITE et du CENTRE		46 votes	12 %	
Yannick JADOT		EUROPE ECOLOGIE		42 votes	10.97 %	
Raphaël GLUCKSMANN		PS-Place Publique-Nouvelle Donne-PRG		22 votes	5.74%	
Manon AUBRY		LA FRANCE INSOUmise		16 votes	4.17 %	
Nicolas DUPONT-AIGNAN		DEBOUT LA FRANCE		15 votes	3.9 %	
Hélène THOUI		PARTI ANIMALISTE		8 votes	2.09 %	
Benoît HAMON		PRINTEMPS EUROPEEN-GENERATION.S		7 votes	1.83 %	
Ian BROSSAT		PCF		6 votes	1.57 %	
Dominique BOURG		URGENCE ECOLOGIE		6 votes	1.57 %	
Jean-Christophe LAGARDE		UDI		5 votes	1.31 %	
François ASSELINEAU		ENSEMBLE POUR LE FREXIT		5 votes	1.31 %	
Nathalie ARTHAUD		LUTTE OUVRIERE		3 votes	0.78 %	
Florian PHILIPPOT		ENSEMBLE PATRIOTES et GILETS JAUNES		1 vote	0.26 %	



# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2<sup>ème</sup> CIRCONSCRIPTION

## PREMIER TOUR

CANDIDATS	Nuance	Voix	% inscrits	% exprimés	Elu(e)
R.CHUDEAU	RN	25 611	31.90	49.72	T2
N. AUCANTE	DVD	10 340	12.88	20.07	T2
S.MAYER	NFP	10 027	12.49	19.47	non
A.GUILLEMAUD	UDI	2 803	3.49	5.44	non
H.LANCELOT	REC	1 719	2.14	3.34	non
C. MAIDON	LO	966	1.20	1.88	non
B.DE SAINT PIERRE	DVD	46	0.06	0.09	non
E. FOUQUE	DIV	0	0	0	non

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	80 280		
Abstentions	26 185	32.62	
Votants	54 095	67.38	
Blancs	1 903	2.37	3.52
Nuls	680	0.85	1.26
Exprimés	51 512	64.17	95.23

## DEUXIÈME TOUR

CANDIDATS	Nuance	Voix	% inscrits	% exprimés	Elu(e)
R.CHUDEAU	RN	27 188	33.86	52.24	oui
N. AUCANTE	DVD	24 855	30.96	47.76	non

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	80 292		
Abstentions	25 604	31.89	
Votants	54 688	68.11	
Blancs	1 909	2.38	3.49
Nuls	736	0.92	1.35
Exprimés	52 043	64.82	95.16



## WEEK-END MUSICAL à MARCILLY... et à SAINT VIATRE !

### CONCERT DU VENDREDI 7 JUIN

Le Réveil de Marcilly, accompagné de la Société Musicale de Neung-sur-Beuvron\* et de la chorale A tout Bout d'Chants\*\*, nous a proposé, à la salle des fêtes, un programme très varié qui a mobilisé le public venu nombreux. Des standards de jazz aux ballades bien connues, en passant par des hit-parades incontournables, l'ambiance de ce concert de printemps en a fait un véritable rituel.

\*Laure VASINIAC et Thierry LELIEVRE à la baguette

\*\*Nadine BARON, cheffe de chœur



### CONCERT DU SAMEDI 8 JUIN

Là aussi la tradition, dorénavant, s'impose. Le 4<sup>ème</sup> concert classique de l'AREM a pu avoir lieu grâce à son accueil dans l'église de la commune voisine, celle de Marcilly étant actuellement en travaux. Au programme, Haendel et Vivaldi, interprétés par des musiciens de renom\* et une soprano\*\* dont il est peu de dire que sa voix était magnifique. Standing ovation et bonheur sur tous les visages !

\*David BRACCINI, violon soliste

Angélique LOYER, violon

Cyril BALETON, violon

Estelle VILLOTTE, alto

Arthur LAMARRE, violoncelle

Helena BAYEUL-GERTSAM, claveciniste

\*\*Sabine REVAULT D'ALLONNES, soprano





## ZONE DE DISTRIBUTION : MARCILLY EN GAULT

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2023</b>	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2023 : A	

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : LA FERTE IMB F "LES PELLOIS", MARCILLY EN GAULT LE BOURG, SELLES ST DENIS - PIPERON. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (MARCILLY-EN-GAULT), soit 717 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE MARCILLY-EN-GAULT ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE MARCILLY-EN-GAULT » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	QUALITÉ	DÉTAILS
<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		
<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,783 mg/L Valeur maxi : 1,1 mg/L
Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 172 Valeur maxi : 0,019 microgramme/L
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		
<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Bonne qualité	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,395 mg/L Valeur maxi : 0,57 mg/L
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		

### Quelques conseils

<b>ABSENCE</b> 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>LAVERIE-COULEUR</b> 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
<b>CHLORE</b> 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
<b>FLUOR</b> 	Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>DURETÉ</b>	Eau peu calcaire
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 15,5 °f Valeur maxi : 15,6 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 07/03/2024

UDI 041000497

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



### LE PROJET « CHORALE » COMMUN A TOUTES LES ECOLES DU R.P.I

Le projet « Chorale » en collaboration avec l'association « Chœur et Partage » s'est terminé début avril avec deux magnifiques représentations, l'une à la salle des fêtes de Millançay pour tous les élèves de maternelle et l'autre à la pyramide pour tous les élèves d'élémentaire. Les enfants en présence des choristes ont su faire apprécier aux nombreux spectateurs le travail fourni depuis le début de l'année. Nous les félicitons pour la qualité de leur prestation.



Cette pratique du chant au sein d'une chorale a permis d'établir des échanges riches entre Michel, le chef de chœur, les choristes et les jeunes générations de nos quatre communes.

Nous remercions chaleureusement les équipes pédagogiques des trois écoles, les quatre municipalités, Michel, le chef de chœur, Nadia, la présidente de l'association, les choristes, les membres de l'Amicale des écoles et les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ce projet.

### LE BUDGET PRIMITIF DU SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire)

Lors du conseil syndical du 7 mars 2024, les délégués ont approuvé à l'unanimité le budget primitif 2024 du Sivos. Il s'équilibre à 233 547,42 euros en section de fonctionnement et à 6151,22 euros en section d'investissement. Les participations des communes 2024 calculées essentiellement en fonction du nombre d'élèves sont les suivantes : 16 397 euros (Loreux), 51567 euros (Marcilly-en-Gault), 79 827 euros (Millançay), 14 830 euros (Villeherviers). Le Sivos participe aux frais des agents mis à disposition et effectue des remboursements aux communes de Loreux, de Marcilly-en-Gault et de Millançay. Une somme de 4 575 euros a également été provisionnée sur le budget pour effectuer un versement à l'organisme de gestion de l'enseignement catholique pour les enfants habitant sur notre territoire et scolarisés dans un établissement privé.

Afin que les élèves puissent connaître des expériences enrichissantes et diversifiées pendant leur scolarité, les membres du Sivos ont souhaité soutenir financièrement les projets 2024 des équipes pédagogiques en attribuant des subventions (1300 euros à l'école de Villeherviers pour l'Etoile Cyclo, 1300 euros à l'école de Marcilly-en-Gault pour des séances de basket et la réalisation d'une fresque, 900 euros à l'école de Millançay pour des séances de tennis et la finalisation de la fresque).



Exemples de réalisations des élèves de Maternelle de M<sup>me</sup> JOUBERT

### UNE NOUVELLE ORGANISATION PÉDAGOGIQUE À LA RENTRÉE 2024

Afin de favoriser les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, compter) en CP et en CE1, l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Romorantin-Lanthenay a demandé aux enseignantes de revoir la répartition des niveaux entre les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal et de supprimer le triple niveau (CP-CE1-CE2) d'une classe de Marcilly-en-Gault.

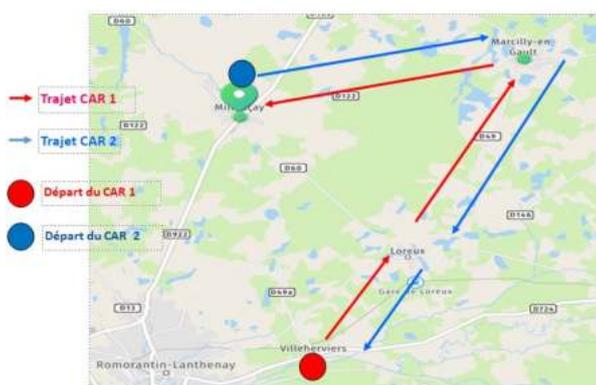
Les équipes pédagogiques ont alors proposé cette nouvelle organisation pédagogique à l'Inspectrice qui l'a validée.



Ecole de Marcilly-en-Gault	PS - MS - GS	CP - CE2
Ecole de Millançay	PS - MS - GS	CE1
Ecole de Villeherviers	CE2 CM1 CM2 répartis en deux classes	

Ce changement pédagogique a contraint les délégués du Sivos et les responsables de la Région à réfléchir à un nouveau schéma de transport puisqu'un trajet complémentaire entre les communes de Marcilly-en-Gault et de Millançay doit être organisé à la rentrée.

Un schéma de transport tenant compte de différentes contraintes a été élaboré, il sera pérenne dans le temps puisqu'il permet de satisfaire toutes les organisations pédagogiques possibles. Deux bus circuleront le matin et le soir à la rentrée, ils se croiseront au niveau de l'école de Marcilly-en-Gault avec un départ de Millançay et un autre de Villeherviers comme vous pouvez le visualiser sur le schéma ci-dessous.



Une garderie tampon gratuite sera mise en place à l'école de Marcilly-en-Gault de 16 h à 16 h 45 pour les élèves scolarisés sur cette commune et résidant à Loreux, Millançay et Villeherviers.

Cette modification pédagogique a des conséquences financières sur le budget du Sivos puisqu'elle va engendrer des frais complémentaires qui sont estimés à 5 000 euros.

Nous espérons que cette nouvelle répartition pédagogique, favorisant l'apprentissage de nos élèves, n'amènera qu'un minimum de changements dans l'organisation personnelle de chaque famille.

### CAR 1 (Départ VILLEHERVIERS)

#### HORAIRES TRANSPORTS 2024/2025

JOURS	Trajet du matin				Trajet du soir		
	Aller	Communes	Points d'arrêt	Etablissements scolaires desservis	Retour	Communes	Points d'arrêt
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	7 h 53	Villeherviers (Départ)	Mairie		16 h 28	Millançay	Ecole élémentaire de Millançay
	8 h 03	* Loreux	Parking salle des fêtes		16 h 30	Millançay	Ecole maternelle de Millançay
	8 h 15	Marcilly en Gault	Ecole St Exupéry	Ecole de Marcilly-en-Gault	16 h 43	Marcilly en Gault	Ecole St Exupéry
	8 h 33	Millançay	Ecole élémentaire	Ecole élémentaire de Millançay	16 h 58	Loreux	Parking salle des fêtes
	8 h 36	Millançay	Ecole maternelle	Ecole maternelle de Millançay	17 h 08	Villeherviers	Mairie

\* Uniquement pour les élèves de Loreux scolarisés à Marcilly-en-Gault et à Millançay



## CAR 2 (Départ MILLANÇAY)

### HORAIRES TRANSPORTS 2024/2025

JOURS	Trajet du matin				Trajet du soir		
	Aller	Communes	Points d'arrêt	Etablissements scolaires desservis	Retour	Communes	Points d'arrêt
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	8 h 00	Millançay	Ecole élémentaire		16 h 22	Villeherviers	Mairie
	8 h 15	Marcilly-en-Gault	Ecole Saint-Exupéry	Ecole de Marcilly-en-Gault	16 h 32	Loreux	Parking salle des fêtes
	8 h 30	* Loreux	Parking Salle des fêtes		16 h 44	Marcilly-en-Gault	Ecole Saint-Exupéry
	8 h 40	Villeherviers	Mairie	Ecole de Villeherviers	16 h 59	Millançay	Ecole élémentaire

\* Uniquement pour les élèves de Loreux scolarisés à Villeherviers

Philippe JACQUET Président du SIVOS, adjoint au maire de Millançay

## LA VIE ASSOCIATIVE

### LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Christian BONNOT	06 73 93 94 56
THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Le RÉVEIL de MARCILLY	Pascal ROUSSEL	06 20 45 47 28
AMICALE des ÉCOLES (Regroupement Pédagogique Intercommunal)	amicale.mlv@gmail.com	06 44 32 76 10 06 85 01 59 67
ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL	Jean CHARPENTIER	02 54 96 29 06
Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLON	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE	Guy DELAPIERRE	06 18 45 60 98
« VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Échecs, Atelier créatif)	Françoise SAUTRAY	06 81 20 20 56
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M)	Florent DESPREZ	02 54 98 25 32
ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N)	Serge POUPAT	02 64 96 67 86
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. COSTA, N. JOUBERT	voir école
TENNIS DE TABLE LOISIR	Virginie DUPRAY	02 54 98 14 65
SECOURS CATHOLIQUE	Jean CHAUVIN	06 52 13 93 81
Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR (41)	Régis DEXANT	06 22 15 10 95
Les AMIS de la GENDARMERIE	Philippe de la HARPE	06 08 77 47 89
AREM Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault	Bruno GROSSI	06 35 42 53 65
LES AMIS DU BRICOLAGE	Voir page 27	



### C'était le dimanche 14 avril dernier : le 4<sup>ème</sup> Tournoi d'échecs féminin du Loir et Cher à Marcilly en Gault

Ce 4<sup>ème</sup> tournoi\*, organisé par Gregory MIGNARD - président de l'Echiquier Romorantinais *subventionné par le Conseil départemental du Loir et Cher* - en partenariat avec l'atelier d'échecs de Marcilly en Gault\*\* qu'il anime chaque semaine, s'est tenu dans la Salle des Fêtes décorée pour la circonstance.

Il réunit 9 participantes.

Le tournoi s'est déroulé en 8 rondes à la cadence de 15 minutes + 5 secondes par coup par joueuse.

Aux 2 joueuses de Marcilly se sont jointes des élèves des collèges Maurice Genevoix de Romorantin, Pressigny de Selles sur Cher et Clos de la Garenne de Chabris, des étudiantes, des adultes en activité.

Ce tournoi avait en outre le mérite d'être intergénérationnel, à la satisfaction des jeunes, contentes de se mesurer à des adultes, et des plus anciennes appréciant l'enthousiasme de ces jeunes adversaires.

Les femmes sont encore trop peu nombreuses à pratiquer ce sport (car c'est bien un sport !!). Trop de préjugés existent sur les échecs, soi-disant « réservés aux garçons et aux...matheux !!! » FAUX !! Les filles n'ont rien à leur envier. Au plus haut niveau de la compétition, de nombreuses joueuses rivalisent sans complexe avec les hommes !!

Il faut souligner les vertus multiples du jeu d'échecs : amélioration de la concentration, de la patience et de la persévérance ; développement du sens de la créativité, de l'intuition, de la mémoire. Il a même été prouvé que la grande majorité des élèves pratiquant le jeu d'échecs ont des résultats scolaires bien souvent supérieurs aux autres.

**En 5 mots : « la réussite par les Echecs !! »**

*D'ailleurs il se dit qu'« aux Echecs on ne perd jamais : on gagne ou on apprend ! » : l'atelier de Marcilly en a fait sa maxime !*

Résultats du tournoi :

1<sup>ère</sup> : Laurane CHAPLAULT avec 8pts/8

2<sup>ème</sup> : Elodie DESPRES (de l'atelier de Marcilly) avec 7pts/8

3<sup>ème</sup> : Maëva BOULAY avec 6pts/8

Remise d'une récompense à chaque participante ainsi qu'un chocolat de la pâtisserie de la Duchesse Anne de Romorantin (représentée par Mme Marteau)



La table des trophés du Tournoi féminin

\*le 1<sup>er</sup> avait eu lieu le 14 avril 2019, le 2<sup>ème</sup> le 3 avril 2022 (interruption due au COVID 19, le 3<sup>ème</sup> le 16 avril 2023)

\*\* le plus jeune adhérent était en CM1 à son arrivée



## LE RÉVEIL DE MARCILLY

### UN FRANC SUCCÈS

Le concert d'été du « Réveil de Marcilly » fut une bonne cuvée cette année avec une audience particulièrement fournie (environ 100 personnes). Donc, je tiens à remercier d'abord toutes les personnes qui ont assisté à cette prestation dans une ambiance survoltée (surtout à la fin), tous les musiciens du « Réveil » qui ont répété sans relâche (sous la baguette intransigeante de Laure ou Thierry) pour proposer des musiques de qualité (S.Bechet - G.Miller - Images - J .Hallyday- Coldplay etc...) , les musiciens de Neung / Beuvron, dont certains nous ont accompagnés, ou ont joué leur propre répertoire aidés aussi par quelques personnes de Marcilly (Procol Harum - Carl Orff - the White Tripes - une compilation du groupe ABBA et enfin La petite Culotte). Enfin la chorale « A Tout Bout d'Chants » qui nous a enchantés avec des tubes de G.Brassens - M.Berger - D.Guichard et autres. Le final se termina avec tous les musiciens et musiciennes réunis pour entonner « Les Lacs du Connemara » de M.Sardou dans une soirée de joie, de communion et de bonne humeur. Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés à préparer cette soirée.



Le « Réveil de Marcilly » vous donne rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau concert. Comme d'habitude, je fais appel à tous (petits ou grands) aimant pratiquer la musique à venir nous rejoindre afin d'étoffer notre fanfare pour qu'elle puisse perdurer.

Bernard CHAUVIN

## LECTURES PARTAGÉES



Cet été, plongez dans la lecture!

Le principe avec les livres, est de vous faire voyager sans même avoir besoin de faire bouger vos pieds.

Voici quelques ouvrages pour bien passer l'été.

Notez également nos prochaines rencontres le jeudi à 18H, chez Tiphaine, : 12 Septembre 2024, 10 octobre 2024, 14 novembre 2024 et 12 décembre 2024

Michèle VAISSIERE



### \* **Chagrin d'école de Daniel PENNAC 2007**

*Chagrin d'école*, aborde la question de l'école du point de vue de l'élève, et en l'occurrence du mauvais élève. Daniel Pennac, ancien cancre lui-même, étudie cette figure du folklore populaire en lui donnant ses lettres de noblesse, en lui restituant aussi son poids d'angoisse et de douleur.

### \* **Entre fauves de Colin NIEL 2020**

Entre chasse au fauve et chasse à l'homme, vallée d'Aspe dans les Pyrénées enneigées et désert du Kaokoland en Namibie, Colin Niel tisse une intrigue cruelle où aucun chasseur n'est jamais sûr de sa proie.

### \* **Chère Mamie tu vas rire de Virginie GRIMALDI 2023**

Il y a plus d'un an, j'ai commencé à t'écrire des petites cartes sur les réseaux sociaux. Des chroniques du quotidien décalées, rédigées en gloussant. Je ne m'attendais pas à ce que mes aventures deviennent un vrai rendez-vous... Alors une idée a germé : et si ces rires partagés devenaient utiles? J'ai immédiatement pensé à l'association CéKeDuBonheur dont j'aime la philosophie et l'engagement.

### \* **La peste d'Albert CAMUS 1947**

Dans les années 1940, une épidémie de peste s'abat sur la ville d'Oran. Jour après jour, le lecteur suit l'apparition et l'extension de la maladie. Il découvre les réactions de chacun des personnages face aux souffrances et à la mort : certains fuient, d'autres restent pour lutter. À travers ce grand roman, Albert Camus rend hommage à ceux qui affrontent la vie avec modestie et honnêteté, et nous invite à réfléchir sur les valeurs de solidarité et d'engagement.

### \* **Il est ou le patron ? de Maud BENEZIT 2021 BD**

Cinq paysannes d'Ardèche et du Briançonnais ont décidé de raconter leur quotidien à la ferme et brisent les clichés machistes et sexistes présents dans le monde agricole.

### \* **Le combat ordinaire de Manu LARCENET BD**

Un chef-d'oeuvre de la bande dessinée contemporaine sur le rapport à soi et au monde. Jeune photographe de guerre, Marco a vu trop d'horreurs. Écoeuré, il se retire du monde, avec son chat, pour essayer de se reconstruire. Une réflexion unique sur le passage à l'âge adulte, l'acceptation de soi et notre rapport au monde.

## ANCIENS COMBATTANTS U.N.C – A.F.N. DE MARCILLY EN GAULT

Il a été décidé à l'Assemblée Générale du 29 mars 2024 « de procéder au renouvellement complet du Conseil d'Administration et de son bureau.... Nous avons la satisfaction d'avoir rajeuni notre association et plus que doublé notre effectif ! »

Nouveau Bureau

Serge POUPAT, Président

J.L CHARBONNIER, Trésorier

J.M VERGEON, Secrétaire



La saison s'est achevée début juillet.

Nous remercions les adhérents pour leur fidélité à nos cours.

Début septembre une information vous sera distribuée dans les boîtes aux lettres et affichée chez les commerçants ainsi que sur Panneau Pocket.

### **RAPPEL DES DIFFERENTES ACTIVITES**

### **ET TARIFS DE LA SAISON 2024-2025**

Reprise des cours le **9** septembre 2024 pour le Yoga, le **11** septembre 2024 pour la gymnastique.

Ouverture de l'atelier d'échecs le **3** septembre 2024 et de l'atelier créatif libre le **10** septembre 2024

- Le yoga le lundi de 17h30 à 18h45 ou de 19h00 à 20h15 avec Magali APPOLAIRE.
- L'atelier créatif libre le mardi de 14h30 à 17h30 avec Nadine RENAUD et Patricia CORDIER
- Le club de jeux d'échecs le mardi de 18h30 à 19h30 avec Grégory MIGNARD.
- La gymnastique le mercredi de 18h00 à 19h00 avec Patricia CARRE.

### **MONTANT DE L'ADHESION**

- pour le yoga. 149 €
- pour la gymnastique. 122 €
- **pour les deux activités (gymnastique et yoga). 205 €**
- 135 € +2.50 € assurance le cas échéant pour les échecs (gratuité pour l'enfant accompagné).
- 2,50 € pour l'atelier créatif libre (coût de l'assurance).

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour la reprise des cours début septembre.

### **Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez joindre :**

La Présidente Françoise SAUTRAY	06 81 20 20 56
La Trésorière Evelyne CEBEIRO	06 83 33 68 12
La Secrétaire Michelle GRARE	06 63 23 20 34



### **ATELIER D'ECHECS SAISON 2024-2025**

#### **ENVIE de JOUER aux ECHECS A MARCILLY en GAULT ? Niveau débutant, intermédiaire ou confirmé**

*A raison d'1 heure par semaine -le mardi à 18h30- encadrée par le président de l'Echiquier romorantinois, champion départemental, et pour un coût de 135 € sur l'année scolaire (+2,50 € d'assurance le cas échéant)*

*(gratuité pour un enfant accompagné)*

**« Aux échecs on ne perd jamais, on gagne ou on apprend ! »**

Contact : [grasser.aline@gmail.com](mailto:grasser.aline@gmail.com) / 06 27 62 59 95

**Et toujours une fois par mois :  
cours et exercices sur grand écran**



## RANDONNÉE DÎNATOIRE



La randonnée dînatoire du 29 juin a connu un franc succès malgré la météo capricieuse et menaçante. Il y avait 130 randonneurs présents dont un certain nombre d'anciens marcigaultais contents de retrouver des connaissances enfin deux randonneurs qui avaient payé ne sont pas venus (craignant peut être le temps).

Le parcours de randonnée était prévu en 3 étapes scandant, l'apéro, l'entrée et enfin le dîner mais, vu la météo, à 18h30 nous avons décidé de modifier le parcours car il était exclu avec les orages annoncés d'avoir comme prévu un cheminement dans la forêt. Cela nous a donc conduits jusqu'aux Landes pour l'apéritif puis après une petite boucle nous sommes rentrés à la salle des fêtes car l'orage grondait fortement, quelques gouttes d'ailleurs accueillirent les derniers marcheurs arrivés à destination.



Les 130 randonneurs ont bien compris que l'on ne pouvait pas faire la randonnée complète, ils ont été accueillis à la salle des fêtes pour le repas, toujours accompagnés (c'est une caractéristique de la randonnée) par notre fanfare le Réveil de Marcilly qui nous a mis une super ambiance et a été très apprécié par les randonneurs

Le Bureau

## INTERCOMMUNALITÉ

### GRAND PRIX DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS



-La course traverse Marcilly-  
-Remise des récompenses-



## QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?

### ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES

<b>Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine »</b>	Tiphaine	02 54 96 27 10
<b>Boulangerie-Pâtisserie</b>	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
<b>Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa »</b>	Loïc et Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
<b>Esthéticienne</b>	Camille B	06 45 38 21 29
<b>Key Wendy's Cake</b>	Sarah MARSIAS	06 23 65 31 93
<b>Kinésithérapeute</b>	Justine CAMPAGNE	02 36 38 25 77
<b>Kinésithérapeute</b>	Margot NIEZGODA	02 36 38 25 77
<b>Ostéopathe</b>	Jean-Louis DELAPLACE	06 47 53 77 32
<b>Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure »</b>	Magalie ROY	02 54 96 68 84
<b>Création d'objets d'art et décoration</b>	E. NAUDET-DEXANT	06 18 44 28 16
<b>ROMO FLOR'</b>	Elodie PICOT	02 54 76 10 19
<b>FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation</b>	Jérémy FOUQUEAU	07 81 95 82 16
<b>Charpente, agencement, ossature bois</b>	David LE MOING	06 46 84 85 66 david.lemoing@gmail.com
<b>Charpente, couverture, zinguerie, démoussage, ramonage, isolation</b>	Sébastien FOURNIER	02 54 76 79 82
<b>Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans</b>	Kévin DUPIN	06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com
<b>Paysagiste « Pensée paysage »</b>	Jérémy TIERCE	06 23 98 53 08
<b>JARDI SOLOGNE</b>	Kévin VIRON	06 83 61 98 03
<b>Peinture-Papier peint-Vitrierie-Sols</b>	Gérard DESHAYES	02 54 96 18 92
<b>Peinture-Papier peint-Plaquiste « AB peinture »</b>	Blagomir AKSIC	09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr
<b>Terrassement-Travaux publics</b>	Thibault DAPREMONT	02 54 96 30 43
<b>Énergéticienne / Maître Reiki / Magnétiseuse / Rebutouseuse</b>	Sylvie JAROS	07 80 28 09 12
<b>Taxi</b>	Frédéric THEVENIN	02 54 88 91 42
<b>Réflexologie plantaire</b>	Anne DAVID	07 87 20 00 42

### GITES RURAUX-CHAMBRES D'HÔTES

<b>M.Mme GRISON ( gîte et studio) « Le Doublet »</b>	47 et 49 route de Loreux	02 54 96 05 18
<b>Mme LEHOUX</b>	36 route de Salbris	02 54 88 92 43
<b>Mme DE LA SERVE</b>	Chantelouze	06 16 47 40 01
<b>Mme SIVOYON</b>	Les Landes	02 54 96 67 09
<b>M. Mme DUFFROS (Chambre d'Hôtes)</b>	Ferme de Boisquillon	06 61 58 93 82
<b>M. Mme GOBERT (Chambre d'Hôtes)</b>	9A rue du Château d'eau	06 40 30 84 14
<b>Mme BLENET</b>	16 Place du Bourg	06 10 11 35 68
<b>Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON</b>	161 route de Selles Saint Denis Mobil Home	06 84 20 02 07
<b>GITE de GROUPE communal</b>	Place du Bourg	02 54 96 67 06



## NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
Maréchal ferrant	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28
Taxidermiste	François BODARD	02 54 96 69 59

## LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

Emilie STROBEL	6 impasse du Marais	06 74 32 43 38
----------------	---------------------	----------------

## ÉTAT CIVIL

### Mariages

**Toutes nos félicitations aux jeunes mariés**

Le 29 juin 2024 Julien, Robert, Henri CABOURG et Emilie, Julie STROBEL

Le 1<sup>er</sup> juin 2024 Éric, Patrick CAILLÉ et Rachel, Marinette, Mauricette LHUILLIER

## AGENDA

<b>13 juillet 2024</b>	<b>Repas champêtre, Feu d'artifice</b> à l'étang communal
<b>27 juillet 2024</b>	<b>Soirée anniversaire</b> chez Tiphaine
<b>12 septembre 2024</b>	<b>Lectures partagées</b> à partir de 18h chez Tiphaine
<b>5 octobre 2024</b>	<b>Bal des Vendanges ACVSV</b> à la salle des Fêtes
<b>10 octobre 2024</b>	<b>Lectures partagées</b> à partir de 18h chez Tiphaine
<b>11 octobre 2024</b>	<b>AG des randonneurs</b> salle des Pompiers





**RÉMI + À LA DEMANDE**  
**VOUS EMMÈNE DE VOTRE COMMUNE**  
**VERS LA LIGNE RÉGULIÈRE**  
**DE VOTRE SECTEUR**

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au  
**0 806 70 33 33** Service gratuit \* prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.

Plus d'informations sur [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)

**LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE**

**LAMOTTE-BEUVRON**

JOURS	ALLER ARRIVÉE À LAMOTTE-BEUVRON	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE LAMOTTE-BEUVRON
VERNEDEI	9 H	HÔTEL DE VILLE	11 H

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par le centre de réservation.

**LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE**

**NEUNG-SUR-BEUVRON**

JOURS	ALLER ARRIVÉE À NEUNG-SUR-BEUVRON	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE NEUNG-SUR-BEUVRON
JEUDI	14 H	RELAIS SERVICES PUBLICS	16 H

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par le centre de réservation.

**LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE**

**ROMORANTIN**

JOURS	ALLER ARRIVÉE À ROMORANTIN	POINTS D'ARRÊT	RETOUR DÉPART DE ROMORANTIN
MERCREDI	8 H 05	CENTRE DE SANTÉ	11 H 35
	9 H	PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	11 H 30
	9 H	CENTRE COMMERCIAL LESLEURS	11 H 30

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par le centre de réservation.

**BON À SAVOIR**



**LES BRUITS DE VOISINAGE**  
 (JARDINAGE ET BRICOLAGE)

Veillons lors de ces travaux nécessaires à ne pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage

**HORAIRES**

Semaine	Samedi	Dimanche et Fêtes
8h30-12h	9h-12h	10h-12h
14h-19h	15h-19h	

**CABINETS DE KINÉSITHÉRAPIE**

Ils sont transférés au :

**6 rue de la Gare**

**41210 MARCILLY EN GAULT**

**CHAQUE PROPRIÉTAIRE** est tenu d'élaguer les branches d'arbres et de tailler les haies à l'aplomb du domaine public ; les propriétaires de terrains en friche situés près d'une habitation sont tenus de les entretenir afin d'éviter tout désagrément (salubrité, intrusion de reptiles etc.)



## CONTACTS UTILES

### LA MAIRIE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 96 67 06

Fax : 02 54 96 13 50

Site Internet :

[marcilly-en-gault.fr](http://marcilly-en-gault.fr)

Courriel :

[secretariat-margault@orange.fr](mailto:secretariat-margault@orange.fr)

#### Horaires administratifs

- Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h
- Vendredi 9 h à 12 h  
et 14 h à 17 h
- Samedi 10 h à 12 h

#### Horaires « Urbanisme »

- Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30
- Vendredi 14 h à 17 h

Maire

Premier adjoint

Deuxième adjoint

Rédacteur principal

Secrétaire

**Agnès THIBAULT**

**Jean Pierre AMOUREUX**

**Aline MOLLER-GRASSER**

**Aurélie DEWILDE**

**Virginie DUPRAY**

### L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 88 22 42

Responsable : Virginie DUPRAY

#### Horaires

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi, jeudi 15 h à 18 h
- Samedi 9 h 30 à 12 h

### SAPEURS POMPIERS

Numéro d'Urgence : 18

### L'ÉCOLE COMMUNALE SAINT EXUPÉRY (RPI)

85 route de Saint Viâtre

Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 41 39 31 10

Directrice

Professeure des Écoles

Courriel : (informations importantes seules)

[ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr)

Marion COSTA (CP-CE 1-CE.2)

Nathalie JOUBERT (Maternelle),

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE

87 route de Saint Viâtre

Port : 06 46 30 45 11

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : à partir de 7 h30 Soir : 16 h 30 à 18 h 30

### SECTEURS PAROISSIAUX

Lamotte-Beuvron Saint-Viâtre Marcilly

Tél : 02 54 88 04 69 / Fax : 09 56 27 55 69

32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron

Internet : <http://paroissedelamotte.free.fr/>





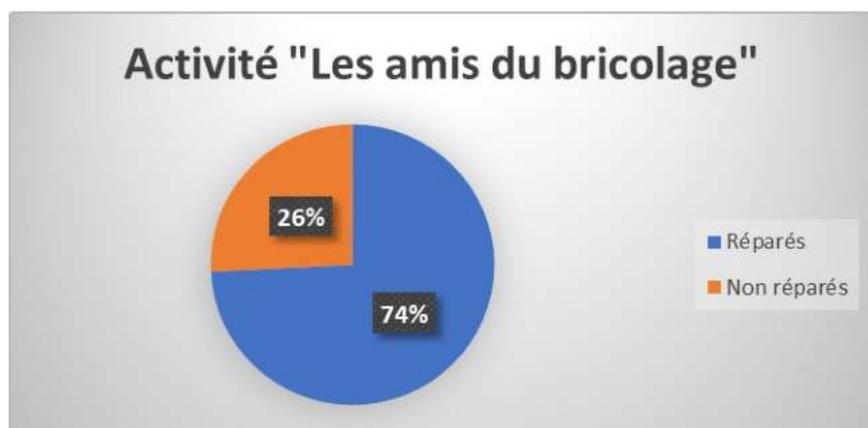
## « Les amis du bricolage »

Voilà bientôt un an que « Les amis du bricolage » vous accueillent chaque après-midi des 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois. Ils vous aident et/ou remettent en état de fonctionnement le petit appareillage tombé en panne que vous leur présentez.

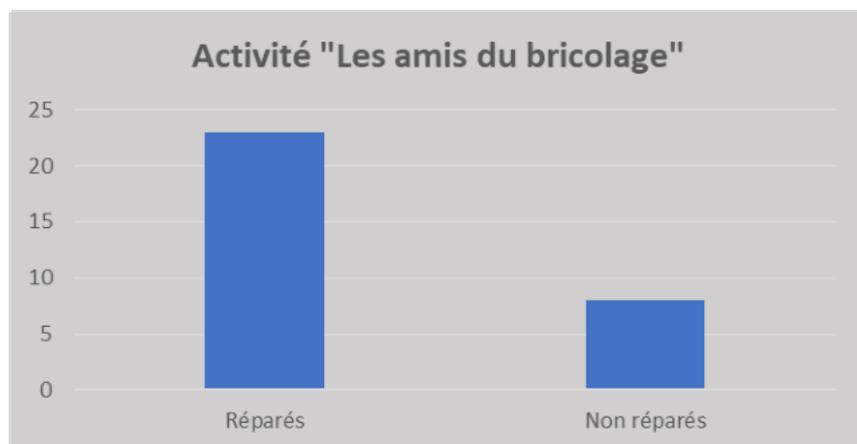
C'est ainsi que déjà, 23 appareils passés entre leurs mains ont retrouvé une seconde vie (machine à coudre, perceuse, fer à repasser, machine à café, grille-pain, aspirateur, poste radio, chauffage d'appoint, ...). Ce sont autant d'articles qui n'ont pas été jetés inutilement.

Les 4 bénévoles qui animent cet atelier remercient tous les propriétaires de ces appareils pour la confiance qui leur a été accordée. Ils restent à l'écoute de toutes celles et ceux qui souhaiteraient leur soumettre d'autres réparations ou diagnostics.

Après une interruption en juillet/août, « Les amis du bricolage » poursuivront leurs « rendez-vous » à partir de septembre. Ce sera l'occasion de rencontres dans la bonne humeur, du partage des connaissances et des compétences. Cette animation contribue activement à une société durable et favorise la cohésion au sein de la commune. Venez nombreux leur soumettre de nouveaux défis !!!



« Les amis du bricolage » : Bernard, Jacky, Gérard et Alain – 0625412879 - (Rgts sur « Panneau pocket)



*Après les conseillers municipaux, le personnel municipal, est venu le temps des associations dont l'importance est capitale : il est bien connu que le dynamisme et l'attrait d'un village se jugent aussi au nombre et à la qualité de ses associations. Marcilly n'en manque pas ! Après les Randonneurs marcillygaultais, l'association « Vie et Santé », le Théâtre, l'association communale de pêche à la ligne, le Foot, les rencontres des Marcilly, l'association culturelle du Four à pain communale, l'association culturelle et viticole de la Saint Vincent, la relève des présidents dans diverses associations, voilà le temps du Tennis de table*

On l'a connue Présidente du club de tennis du village, Virginie DUPRAY, - 51 ans, en couple, 1 enfant-. Chacun la rencontre au Secrétariat de Mairie ou à la Poste ; elle est depuis quelques années maintenant, Présidente de l'association-loisirs du tennis de table de Marcilly en Gault.

L'arrivée de Marcilly à la communauté de communes de la Solgne des Etangs a induit la reprise de la gestion du club de tennis au sein de celle-ci. Le montant élevé des cotisations (150 € contre 40 €) et le temps passant, le mauvais état du terrain, ont eu pour effet une baisse du nombre des adhérents.

La vacance du local de l'ancien centre de secours créa l'opportunité : monter une nouvelle association sportive au bénéfice des Marcigaultais, grands et petits. Très populaire et facile d'accès, le tennis de table fut retenu. Les statuts de l'ancien club de tennis permettant le transfert des fonds, du matériel put être aussitôt acheté.

Présidente, Virginie DUPRAY est accompagnée dans la gestion de l'association par Thierry MARCHET, Trésorier, et Kevin DUPIN, Secrétaire.

La cotisation fixée volontairement au montant peu élevé de 20 €, permet toutefois de justifier de l'adhésion. Bon an, mal an, l'association compte entre 25 et 30 inscrits (de 10 à 80 ans) dont trois quarts d'hommes.... Des activités pendant l'année, comme le loto ou les rencontres avec d'autres clubs des villages voisins, permettent d'abonder la trésorerie et de faire face aux besoins en équipement.

Au détour de la conversation, on apprend que Virginie DUPRAY a toujours été une sportive confirmée, avec un beau palmarès, dans de nombreux domaines (tennis, natation, danse classique, danse modern jazz, patinage artistique, ski, plongée...) Rien d'étonnant alors dans ce souci et cette volonté de permettre aux Marcigaultais de s'épanouir au travers de ce type d'activité !

*Propos retranscrits après conversation avec l'intéressée et validés par elle-même.*

Merci Virginie DUPRAY



Responsable de la publication : Agnès THIBAULT

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Maquette : Philippe MOLLER

Crédit photos :

Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER, P. CORDIER, A. GUILLON, V. DUPRAY, B. CHAUVIN, PH. JACQUET

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Diffusion sur le site de la Mairie : Gaëlle. FORNETTE

